

Info aux membres Janvier et Février 2002

ASSEMBLEE GENERALE DU SFE du 28 janvier 2002

Environ 40 membres avaient répondu à l'invitation. Le président, J. Vanhellemont, a ouvert l'assemblée en commentant le rapport d'activité (qui avait été envoyé par courrier aux membres) du comité exécutif sortant. Quelques membres sont intervenus principalement pour remercier tous les négociateurs qui ont négocié la réforme.

Ce rapport d'activité a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le secrétaire politique ensuite a commenté les grands dossiers en cours : c'est principalement la transition vers le nouveau statut qui est en ce moment en discussions avec la Commission.

Le Comité du Statut est également mis au travail pour étudier toutes les modifications du statut dans le cadre de la réforme. L'étape suivante sera le passage du dossier réforme au Conseil. C'est à ce moment là qu'entrera vraiment en vigueur le protocole d'accord du 30 octobre 2001 entre la Commission et les deux familles syndicales, la Confédération et U.S.F.

Le point suivant était le rapport financier, également approuvé à l'unanimité des membres présents ; les contrôleurs financiers ont donné le quitus à notre trésorier Ph. Leonet.

Les membres présents ont approuvé la mise en place du bureau électoral qui se compose de : Elisabeth Coussiou, Jean Vanden Bloock et Rudy Hautman. Le président J. Vanhellemont les remercie chaleureusement pour leur dévouement.

L'assemblée est clôturée par le président, après avoir fait présenté tous les candidats aux élections internes (Comité des litiges, contrôleurs financiers et Comité exécutif).

PREPARATION AUX CONCOURS

COM/C/1/02 Secrétaire/Dactylo de langue française

COM/C/2/02 Secrétaire/Dactylo de langue allemande

COM/C/1/01 Commis adjoint Comptabilité

COM/B/1/02 Gestion financière / Gestion de Contrats/Programme

Afin d'aider au mieux nos membres à réussir ces concours, nous organisons une formation spécifique réservée aux membres inscrits à ces concours.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues au secrétariat.

- Date de clôture des candidatures à la formation : ...02.02

NOM

ADRESSE ADMINISTRATIVE Tél.

Je suis candidat(e) au concours **COM/C/1/02 Secrétaire/Dactylo FR**

Je suis candidat(e) au concours **COM/C/2/02 Secrétaire/Dactylo D**

Je suis candidat(e) au concours **COM/C/1/01 « comptabilité »**

Je suis candidat(e) au concours **COM/B/1/02 Gestion financière**

En fonction du nombre de participants, les formations pourront être organisées séparément :

- une formation pour les concours secrétaires

- et l'autre pour les concours C et B Comptabilité/Gestion financière.

Renvoyé au Secrétariat du SFE L.102 05/20 avant le 15.02.02



La politique de la chaise vide de R&D, FFPE, TAO/AFI et SFIE

Dernière ligne droite dans laquelle 4 syndicats se sont mis hors course!

Depuis près de deux ans et jusqu'à la dernière minute, le SFE a participé à toutes les négociations sur la Réforme avec comme objectif d'obtenir le maximum pour tous nos collègues. Après environ 200 réunions, nous voici dans la dernière ligne droite : la consultation de la représentation statutaire (le Comité interinstitutionnel du Statut) avant que la Commission ne finalise la proposition qu'elle déposera fin avril 2002 sur la table du Conseil.

Ce n'est pas le cas de 4 organisations syndicales et professionnelles (FFPE, TAO/AFI, SFIE et R&D) qui ont préféré quitter, dès juillet 2001, la table des négociations et s'interdire ainsi toute possibilité de participer d'une façon positive aux modifications des propositions initiales de la Commission... Nous le regrettons pour les collègues qui faisaient confiance aux représentants de ces organisations. Nous avons fait notre travail et nous en sommes fiers, même si les conditions imposées par un agenda plus que serré et une pression politique difficile à supporter, ne nous ont pas permis d'obtenir le dernier « carat ».

Ce 31 janvier 2002, dernier jour de son habilitation pour négocier les derniers aspects techniques des propositions de dispositions transitoires (nouvelle annexe XIII) le vice-président Neil Kinnock a rencontré, informellement, les OSP signataires du Protocole d'accord entre la Commission et les OSP du 30 octobre 2001.

Malgré les difficultés techniques et les limites budgétaires imposées, avec un timing très serré, que nous avons accepté, nous avons réussi le tour de force de négocier des modifications d'articles du statut et les dispositions transitoires applicables aux fonctionnaires et autres agents en place. M. Kinnock a reconnu que, tous, représentants des 2 syndicats comme de l'administration, nous avons abattu un travail considérable sous la contrainte du temps et de la pression politique.

Nos négociateurs se sont largement engagé pour obtenir les résultats actuels qui doivent encore être confirmé par un vote de nos exécutifs respectifs (SFE, Solidarité européenne/ Commission/ Luxembourg et CISL/Ispra).

Le Commissaire nous a confirmé qu'après la consultation du Comité du statut (première réunion ce vendredi 1er février), les 2 OSP rencontreront à nouveau la Commission au niveau administratif, technique et, éventuellement, politique pour revoir les textes passés devant ce Comité interinstitutionnel.

Un rappel du calendrier prévisionnel des procédures d'adoption de la Réforme:

- | | |
|---|--------------------|
| 1. Comité du statut : | 01/02/2002 |
| 2. Propositions de modifications du statut au Conseil : | fin 04/2002 |
| 3. Décision du Conseil sur le « paquet » Réforme, y compris la Méthode : | fin 06/2003 |
| 4. Entrée en vigueur du statut " nouveau " et des dispositions transitoires: | 01/01/2004. |

La date du **01.01.2004** correspond à l'entrée des nouveaux Etats membres dans l'U.E.

P.M : La méthode ne sera plus d'application à partir du, mais nous négocions aussi cet aspect très important.